

Bonjour à tous.

Le conseil économique s'est réuni récemment pour valider **les comptes de l'exercice 2020** de notre Paroisse Saint Adrien.

En 2020, les comptes affichent une perte de 25 000 EUR.

Si les dépenses ont pu être réduites grâce à une gestion efficace, les produits ont fortement baissé en raison de la crise sanitaire.

Du côté des dépenses de la Paroisse : celles-ci s'élèvent à 106 000 EUR en recul de 7 400 EUR par rapport à 2019.

Des travaux ont été reportés, les achats de fournitures ont été limités au strict minimum. Il n'y a pas eu de dépenses exceptionnelles comme ce fut le cas en 2019.

Du côté des produits : Ils s'élèvent à 81 000 EUR en recul de près de 32 600 EUR par rapport à 2019, soit une baisse de 29%.

4 postes peuvent être analysés :

- Le denier de l'Eglise (42 100 EUR), qui représente 52% des ressources de la Paroisse, reste stable en Euro.
Le nombre de donateurs diminue : 130 familles en 2020 contre 155 en 2019. Je rappelle qu'il y avait 173 donateurs en 2014.
Si le total en euro reste stable avec moins de donateurs, cela veut dire que ceux qui avaient la possibilité de donner plus l'ont fait. En effet le don moyen s'élevait à 320 EUR en 2020 contre 270 EUR en 2019
- Les quêtes s'élèvent à 16 700 EUR en 2020 contre 30 000 EUR en 2019. La baisse est due aux différents confinements.
- Le casuel (mariages, baptêmes, obsèques et offrandes) qui représente 14% des ressources, est en recul de près de 10 000 EUR. Cette quote-part de ressources très aléatoire a aussi subi les impacts des confinements.
- Les mises à disposition de salles sont en fort recul de 64% et ne représentent plus que 5% des ressources de la Paroisse.

Grâce à votre participation au denier de l'Eglise, la baisse a pu être contenue. Un grand merci à tous, c'est la preuve de la vitalité de notre communauté.

J'en profite pour vous rappeler l'importance du denier de l'Eglise pour notre Paroisse (52% des ressources de la Paroisse). Ce que vous donnez, vous le donnez en temps et en service, en regard et en sourire. Vous le donnez en partage et en amitié, en soutien et en accompagnement. Il y a également le don d'argent, un don qui vous est souvent demandé.

Vous pouvez donner :

- Par prélèvement automatique : c'est le meilleur moyen de soutenir sa paroisse au quotidien. Ainsi vous facilitez la gestion de votre paroisse qui peut mieux prévoir ses ressources et planifier ses dépenses et vous vous simplifiez la vie car vous échelonnez votre contribution sur toute l'année.
- Par carte bancaire en ligne
- Par chèque à l'ordre de la paroisse saint Adrien
- Par CB puisque la paroisse s'est dotée d'un terminal de paiement électronique.

Bien évidemment, votre participation ouvre droit à une réduction d'impôt et un reçu fiscal vous sera envoyé.

Notre Paroisse compte sur vous, a besoin de vous pour accomplir sa mission, donnez-lui les moyens d'exister et d'agir.

D'avance, nous vous exprimons toute notre reconnaissance.